

Le nucléinate de soude et la leucothérapie en thérapeutique mentale,
par JLAN LÉPINE. (*La Presse Médicale*, janvier 1910.)

A la suite de M. Fischer de Prague et de M. Donath de Budapest, l'auteur nous fait part de son expérience dans le traitement des maladies mentales par les injections sous-cutanées de nucléinate de soude.

Ce médicament, à base phosphorée, constitue en effet un tonique énergique du système nerveux. Mais son action principale est de produire une hyperleucocytose abondante dont les bons effets ont pu être expérimentés en chirurgie.

Il fait partie de ce que M. Lépine appelle la "médication perturbatrice," devant agir sur les troubles mentaux à la façon des grandes pyrexies qui souvent, nous le savons, peuvent ramener la raison égarée.

La solution employée est titrée de 2 à 5%. On injecte 5 à 10 cc. de façon à introduire 10 à 50 centigrammes de nucléinate de soude. Il faut laisser une intervalle de quelques jours entre les injections.

Résultats. — Dans les premières heures qui suivent l'injection il se fait une "leucolyse au cours de laquelle le 1/3 des globules blancs peut disparaître. Puis vers la 4^e heure commence une hyperleucocytose atteignant son maximum vers la 30^e heure et durant de 3 à 6 jours. On peut trouver quelquefois jusqu'à 50,000 globules blancs par millimètre cube. Ce sont presque tous des polynucléaires.

L'hypertension artérielle peut être très forte et provoquer un ictus.

L'état mental est influencé d'une façon très variable, depuis le simple apaisement jusqu'à "la détente psychique", la cessation du gâtisme, "le nettoyage de l'état mental."

Suit une revue détaillée de 71 malades atteints de confusion mentale, de démence précoce, de délires, de psychose maniaque dépressive, de paralysie générale, etc.

La confusion mentale (7 guérisons sur 8 cas) et la psychose maniaque (8 guérisons sur 13 cas) offrent les plus beaux succès. Par contre la paralysie générale, contrairement aux annoncés de M. Donath et Fischer, n'a donné aucun résultat positif (8 cas). Il y aurait même eu aggravation (5 cas) et mort rapide (3 cas).

M. Lépine ne peut donc souscrire entièrement aux conclusions des auteurs nommés. Comme il le dit fort bien "la méthode n'est pas encore au point" mais elle ouvre toutefois des horizons pleins d'espérance.

J. A. BOURGOIN.